

LES FILIÈRES D'EXCELLENCE

Le tourisme

Au 1er janvier 2017, la loi NOTRe, du 7 août 2015, a prévu le transfert de la compétence "Promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme", initialement détenue par les communes, vers les intercommunalités.



Ainsi, Cap Atlantique, regroupant 15 communes, s'est vu confier la compétence tourisme et crée, en concertation avec les collectivités territoriales voisines, une Société Publique Locale (SPL (Société Publique Locale)), qui remplit la double mission :

- ▶ d'**Office de Tourisme Intercommunal (OTI)** dont l'objectif principal est de promouvoir et de développer l'offre, l'attractivité et l'animation touristique du territoire ;
- ▶ de **support de promotion touristique** du territoire « Bretagne Plein Sud ».

L'Office de Tourisme Intercommunal La Baule - Presqu'île de Guérande

L'Office de Tourisme Intercommunal regroupe :

- ▶ **9 bureaux d'information touristique** : Guérande, La Baule-Escoublac, Kerhinet, La Turballe, Piriac-sur-Mer, Le Pouliguen, Pénestin, Mesquer-Quimiac et Saint-Lyphard ;
- ▶ **2 points d'information touristique saisonniers** : Assérac (plages de Pen-Bé et Pont-Mahé) et Saint-Molf (dans le bâtiment de la mairie en été et durant les vacances de pâques).

Les missions

L'Office de Tourisme est tout d'abord un service public avec des missions obligatoires : l'accueil, l'information et la promotion du territoire.

Ces missions sont réparties en 5 pôles :

- ▶ Le pôle **Marketing** gère la promotion et la communication de l'Office de Tourisme Intercommunal (accueils de presse, workshop, salons, éductours, régie publicitaire, sites web, réseaux sociaux et éditions), ainsi que l'évènementiel ;
- ▶ Le pôle **Finances/Juridique/Ressources Humaines** pilote les budgets financiers de l'Office de Tourisme Intercommunal et est en charge des ressources humaines de la structure ;
- ▶ Le pôle des **Métiers d'accueil** est en charge de la gestion, de la coordination des 9 bureaux et 2 points d'information touristique de l'Office de Tourisme Intercommunal ;
- ▶ Le pôle **Médiation/Commercialisation** a pour mission de mettre en valeur la richesse et la diversité du patrimoine de la presqu'île guérandaise, par le biais de visites guidées, conférences, supports notamment et ateliers pédagogiques pour les familles. Il gère la mise en marché, c'est-à-dire la commercialisation de produits/packages, de nuitées, séjours et/ou visites guidées pour les individuels, les groupes loisirs ou encore les groupes affaires. Il a également à sa charge la gestion des boutiques de chaque bureau et des produits vendus sous les différentes marques territoriales, ainsi que la mise en place des billetteries des partenaires ;
- ▶ Le pôle **Ingénierie/Développement** est chargé de la gestion et l'administration du système d'information touristique de la destination et des outils métiers de l'Office de Tourisme Intercommunal (bases de données Ingénierie, sites web, système de réservation, ...). Il s'occupe également de la veille des tendances et de l'observation économique du tourisme de la destination. Il accompagne les acteurs publics et privés dans leurs projets.



La labellisation

L'Office de Tourisme Intercommunal La Baule - Presqu'île de Guérande est classé en Catégorie I et marqué Qualité Tourisme™.

La gouvernance

La Société Publique Locale (SPL (Société Publique Locale)) a comme gouvernance :

- **23 collectivités locales actionnaires** incluant Cap Atlantique, les communes du territoire de Cap Atlantique, les communautés de communes voisines, la Région Pays de la Loire, la CARENE et les départements de Loire-Atlantique et du Morbihan ;
- **Un Président Directeur Général** : Franck Louvrier, Vice-Président de Cap Atlantique en charge du tourisme et Maire de La Baule-Escoublac ;
- **Trois vice-présidents** :

- ▶ Laëtitia Seigneur, Conseillère municipale de Pénestin, a pour mandat spécial référente « Socio-professionnel – Ingénierie » ;
- ▶ Xavier Fournier, Conseiller communautaire de Cap Atlantique et Adjoint au Maire de Guérande, a pour mandat spécial référent « Promotion – Communication » ;
- ▶ Jean-Claude Ribault, Vice-Président de Cap Atlantique en charge de l'emploi, la formation et l'apprentissage et Maire de Piriac-sur-Mer, a pour mandat spécial référent « Finances – Ressources humaines – Organisation interne ».

- **Une directrice** : Delphine Derouet ;

- **Un comité technique** composé de 23 socio-professionnels de la destination et représentants des branches d'activités professionnelles : hôtellerie, restauration, hôtellerie de plein air, chambres d'hôtes et meublés, sites de visites et de loisirs, activités nautiques, association de commerces.

Les services aux professionnels du tourisme

L'Office de Tourisme Intercommunal La Baule - Presqu'île de Guérande assure :

- ▶ la mise à votre disposition des données de l'observatoire (offres touristiques, fréquentations, ...)
- ▶ l'accompagnement dans votre projet touristique ;
- ▶ la sensibilisation à une démarche durable ;
- ▶ l'accompagnement dans la qualification des prestations de tourisme.

Consultez le détail des [services aux professionnels du tourisme](#).



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 **02 51 75 06 80**